



Paul Molac

Député de la 4^e circonscription du Morbihan

Les vœux du député

L'année 2014 s'est achevée après avoir dû faire face à de nombreux défis, mais notre territoire reste attractif et dynamique. Des secteurs se portent plutôt bien et nous avons restructuré certaines de nos grandes entreprises. Globalement, des projets très divers voient le jour au niveau économique dans l'agriculture, les énergies renouvelables, le numérique mais également au niveau des services à la population avec la construction d'un lycée public, d'accueils de loisirs, d'une piscine, de maisons de santé, etc... Le taux de chômage est d'ailleurs stable depuis deux ans dans la circonscription, on ne peut pas en dire autant partout.

Pourtant, des secteurs comme le bâtiment, les travaux publics et l'agroalimentaire continuent de souffrir. La baisse des dotations aux collectivités risque également de nuire aux investissements. Au contraire, la préservation des retraites et la suppression de la première tranche d'impôt sur le revenu protégera les revenus modestes. Ces mesures étaient attendues.

Pour l'année 2015, de nouveaux projets économiques sont déjà en marche dans la circonscription et verront le jour dans l'année. La loi sur les compétences des régions devra être l'occasion de leur donner une partie du pouvoir réglementaire et du développement économique pour enclencher une véritable simplification administrative, soutenir nos PME et maintenir l'emploi au pays. Faisons confiance à notre territoire débordant de personnes compétentes, volontaires et pleines d'énergie qui font vivre le milieu rural. La transition économique que nous subissons est difficile, voire éprouvante pour certains de nos concitoyens mais je n'ai aucun doute sur notre capacité collective à aller de l'avant.

C'est pourquoi, je vous souhaite une bonne année 2015, à vous, votre famille et vos proches.



Brav eo bevañ e reter ar Morbihan. Raktresoù e-leizh a zo bet savet warlene. Ar feur dilabour a zo stabil abaoe daou vloaz. Peadra da vezañ plijet pa welomp an disoc'hoù e peurrest Bro C'Hall. Padal n'ez a ket eeun evit ar sevel tiez, al labourioù publik hag a-wezhoù evit embregerezhioù ar boued. Labour a zo d'ober c'hoazh. Dipitet omp bet gant kartenn ar rannvroioù e-keñver distro Liger-Atlantel. N'eo ket echu an afer met ret e vo labouraat en ur mod-all ha lakaat an holl vretoned da vont asambles. Evit 2015 ez eus raktresoù war ar stern. Ret e vo lakaat ar galoud melestradurel e-barzh lezenn ar rannvroioù. Ur stourm e vo. Chañs hon eus da vezañ e Breizh. Ur bern tud a zo kalonek, prest da sikour ha da ziorren ar vro. Reizhet e vo an armerzh hag ez aimp war roak.

Hetiñ a ran deoc'h ur bloavezh mat deoc'h ha d'ho kerent.

Not qote du Morbihan se rechom. Ben des souët se son leve é ben d'aot se son ravigote. L'échampi e reste de mem depé de an. Je se benaize de ver sa, se pa pareil dans le rest de la Frans. On n'a qor du traqa dan le montèj des mézon, pour les rout é pour les souët du manje. De l'ouvraj y na qor cè ben sur. Je se fache o l'afer de la Loer Atlantiq. Y faudra ventie êt pu fin, pour rassemble la peurchèn fè. Pour 2015, on a des pochone de pllan. Pour les loè de fezeri de la region y faudrain gobe le pouvèr d'afesone les loè. Un batallie ventie. Ben du mond son d'attaq pour qroche dan ché nou. Je sonj qe le menajjemen va s'amelloure.

Je vou souët bonn anne, Bonn sante, pour le paradi on a qor le tan.



Le travail à l'Assemblée nationale

Octobre-décembre 2014 : **Loi de finances pour 2015 et méthanisation à la ferme**

Dans le cadre du budget de l'Etat pour 2015 je suis intervenu sur divers sujets allant des crédits alloués aux anciens combattants, à la sécurité, au conseil et contrôle de l'Etat, aux ressources des collectivités territoriales ou encore à l'enseignement et aux rythmes scolaires. Je me suis aussi investi sur la fiscalité de la méthanisation à la ferme en ayant pu faire passer à 7 ans l'exonération de taxe foncière et de cotisation foncière des entreprises pour les installations affectées à la production de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation réalisée à la ferme. Cela permet de rendre viable économiquement les projets de méthanisation qui réduisent les volumes de déchets organiques et les émissions de méthane dans l'atmosphère tout en contribuant à la production d'énergie renouvelable.

Je me suis aussi investi sur la fiscalité de la méthanisation à la ferme en ayant pu faire passer à 7 ans l'exonération de taxe foncière et de cotisation foncière des entreprises pour les installations affectées à la production de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation réalisée à la ferme. Cela permet de rendre viable économiquement les projets de méthanisation qui réduisent les volumes de déchets organiques et les émissions de méthane dans l'atmosphère tout en contribuant à la production d'énergie renouvelable.

Juillet-décembre 2014 : **Délimitation des Régions**

J'ai dénoncé à de nombreuses reprises une loi traçant des régions artificielles au mépris des territoires et des populations. Ce n'est pas la taille d'une région qui fait sa force et son efficacité, ce qui importe c'est le sentiment d'appartenance, la volonté d'un destin commun des populations qui y vivent, ainsi que le renforcement des compétences, des pouvoirs réglementaires et des moyens financiers. La réintégration de la Loire-Atlantique dans sa région d'origine, la Bretagne, n'a pu se faire. La possibilité pour un département de changer de région est quasi impossible. Pourtant, je reste persuadé qu'il s'agit d'un combat d'avenir pour renforcer le développement de la Bretagne au bénéfice de ses habitants.

Mai et octobre 2014 : **Traités de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada**

J'ai exprimé à plusieurs reprises mon opposition à ces traités de libre-échange entre l'UE, les Etats-Unis, et le Canada. Ces accords font peser de nombreuses craintes sur l'uniformisation par le bas des normes dans les services publics, la santé, l'environnement ou le secteur agricole, laissant la porte ouverte aux gaz de schistes, aux OGM ou encore à la viande aux hormones. L'inquiétude porte aussi sur la vitalité de nos territoires ruraux, car les circuits courts, les produits de terroirs, les AOP seront menacés par l'inondation des marchés par les produits nord-américains. De plus, les entreprises canadiennes ou américaines pourraient recourir à des tribunaux privés pour contester les lois ou décisions publiques qui pénaliseraient leurs profits, ce qui porterait atteinte au droit des états de régler dans l'intérêt général.

Novembre 2014 : **Dématérialisation de la propagande électorale**

En tant que rapporteur pour avis sur le budget, j'ai contribué à supprimer la disposition prévoyant la dématérialisation (diffusion sur internet et non plus sur papier) de la propagande électorale pour les élections. J'ai rappelé le fait que chaque citoyen reçoive à son domicile les professions de foi de l'ensemble des candidats est une information citoyenne indispensable. Celle-ci a un coût économique et écologique qui est justifié. J'ai notamment insisté sur le fait que dans notre pays, tout le monde n'a pas accès à Internet soit parce que le réseau ne le permet pas, soit pour des raisons générationnelles.

En 2014 je suis aussi intervenu en séance ou commission sur les dossiers suivants :

- Lutte contre la contrefaçon et semences paysannes
- Fusion des communes et cas du Pays de Redon
 - Charte européenne des Langues régionales
 - Encadrement de l'utilisation des produits phytosanitaires non-agricoles
- Prescription de l'action publique des agressions sexuelles
 - Prévention de la récidive et individualisation des peines
 - Transition énergétique
- Procédures de révision d'une condamnation pénale définitive
 - Avenir de France 3 Régions
- Situation de l'usine PSA de La Janais



Activité de Paul Molac à l'Assemblée nationale



Semaines d'activité	Commission		Hémicycle		Amendements		Rapports écrits	Propositions		Questions	
	réunion	interv.	interv. longues	interv. courtes	signés	adoptés		écrites	signées	écrites	orales
36	78	63	233	144	1538	200	1	1	10	62	6

INDICATEURS VERTS : Paul Molac se situe dans les 150 premiers députés :

- Semaines d'activité
- Commission
- Hémicycle
- Amendements
- Rapports
- Questions



L'action du député en circonscription

Abattoir de GAD : ne pas relâcher l'attention

Après Doux en 2012, l'année 2014 a été marquée par la situation de l'abattoir de GAD à Josselin. Pris dans les difficultés de l'agroalimentaire breton, le groupe CECAB, propriétaire des abattoirs de Josselin et de Lampaul-Guimiliau, a procédé à une restructuration de son activité en fermant le site de Lampaul. C'est un drame social pour tout ce territoire. Sur Josselin, avec un outil plus récent, les perspectives étaient meilleures. Il a néanmoins fallu toute la pugnacité des employés mais aussi des élus pour assurer sa survie. L'offre du groupe Intermarché permet de sauver le site avec 535 emplois préservés. Cependant, on déplore la perte de 225 emplois. Ces salariés licenciés bénéficieront d'un accompagnement renforcé. Cette situation nous interroge sur le fonctionnement de l'agroalimentaire en Bretagne. Alors que nous sommes en concurrence avec l'Allemagne ou la Belgique, il est plus que temps de « jouer collectif » pour s'organiser et peser solidairement. La force de l'agriculture bretonne est la compétence des producteurs, son organisation et sa diversité. Des projets très novateurs de tous types voient le jour qui annoncent un rebond à la fois économique et écologique.



Avec les salariés de GAD au tribunal de commerce de Rennes

Question au ministre de l'Agriculture sur la lutte contre le frelon asiatique

J'ai récemment interpellé le Ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll face à la propagation des frelons asiatiques et l'urgence de mettre en place une lutte plus efficace. Actuellement classés en catégorie 2, les frelons asiatiques font l'objet d'un suivi et de programmes locaux ciblés. Mais cela n'est pas suffisant, il serait nécessaire de le classer en catégorie 1 et ainsi faire que la destruction des nids soit prise en charge par les pouvoirs publics.



Je suis également intervenu pour défendre de nombreux dossiers locaux :

- Lutte contre les déserts médicaux
- Soutien aux entreprises, notamment auprès des ministères, afin de faciliter leurs démarches administratives
- Développement du numérique par exemple à Malestroit avec la Nurserie numérique et à La Gacilly avec le Grenier numérique
- Intervention auprès de l'Inspection pour des postes dans différentes écoles
- Interpellation du Gouvernement sur les dysfonctionnements du RSI

Création de nouveaux établissements d'enseignement

L'est du Morbihan est en pleine croissance démographique. Cela a des conséquences directes sur les établissements scolaires. Si les capacités d'accueil des établissements catholiques semblent adaptées, ce n'est pas le cas pour les établissements publics. Le collège de Questembert est saturé. La construction attendue du collège d'Elven permettra une meilleure répartition des élèves. Pour faire face à cette croissance démographique, la Région et la commune investissent dans un lycée public à Ploërmel. Ploërmel est la seule ville de Bretagne de 10 000 habitants à ne pas avoir de lycée public. C'est une demande de plus de trente ans de la part de certains parents et elle permet d'assurer la liberté de choix. La question se pose néanmoins de l'impact sur les lycées existants. Le Lycée La Touche dispose d'une expertise dans le domaine agricole qui en fait un établissement d'exception et complémentaire. L'impact sera plus important sur le Lycée La Mennais, je me suis engagé avec les représentants du personnel à les accompagner en fonction des difficultés. L'accroissement de la population et les effectifs des collèges des environs assurent la viabilité des lycées de Ploërmel. L'offre publique et privée se complètent. Les résultats scolaires des jeunes bretonnes et bretons le prouvent.



Cérémonie des 70 ans du maquis de Saint-Marcel à Sérent



Visite de l'entreprise Panpharma à Beignon



Concours du Cheval Breton à Saint-Marcel

Présentation d'un prototype breton de bateau pour handicapé à la base nautique de la Roche Bernard



Fête de la chapelle Saint Maurice à Saint-Guyomard



Visite de l'entreprise Menbat à Questembert



Visite de l'association "L'Outil en main" à Férel



Inauguration de l'ALSH de Mauron



Visite d'une pépinière à Peillac

COORDONNÉES

ASSEMBLÉE NATIONALE :
126, rue de l'Université
75355 Paris cedex 07
Tél. 01 40 63 71 61

CIRCONSCRIPTION :
26, Place de la Mairie
56800 Ploërmel
Tél. 02 97 70 61 72

> Ouverture permanence :
lundi > vendredi :
9 h à 12 h / 14 h à 17 h

COURRIEL :
pamolac@assemblee-nationale.fr
www.paulmolac.bzh
facebook.com/paulmolac

Salon littéraire de Mohon



Visite de l'entreprise Ryo à Marzan